

Communiqué

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »

Les Actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 31 Mai 2018 a décidé la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2017.

Les dividendes s'élève à 0,100 Dinars (Cent Millimes) par action de nominal 1 Dinar.

La mise en paiement s'effectuera aux guichets de Tunisie Clearing à partir du 16 Juillet 2018.